

# Le Bellifontain



Février 2024 / Numéro 12



Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal, vous présentent leurs bons vœux pour cette nouvelle année.

> En 2024, continuons à donner le meilleur de nous-mêmes pour

### BELLEFONTAINE



Alors que débute 2024, avec toute l'équipe municipale nous vous souhaitons et vous présentons nos vœux les plus sincères à tous, ainsi qu'à vos familles, à vos proches, à vos entreprises, une sincère année de joie, de santé et de réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur, qu'ils soient personnels, professionnels ou associatifs. Nos souhaits vont vers vous mais aussi vers ceux qui souffrent, vers les plus démunis d'entre nous et ceux qui nous ont quittés.

#### Extrait du discours du maire lors des vœux à la population

Avant d'aller plus loin je m'interroge quand même sur notre avenir à tous? Hier, comme beaucoup d'entre vous, j'étais en famille et j'ai encore en mémoire l'intensité de ces moments de partage et de bonheur commun où l'on ressent l'attente, la surprise, le plaisir d'être ensemble et j'ai du mal aujourd'hui à nous replonger tous dans la réalité difficile du monde qui nous entoure. La guerre en Ukraine, qui devait être courte, s'enlise dans un hiver meurtrier et gangrène les rapports de force internationaux. Pire encore, le conflit israélo-palestinien, qui renaît, fracture le monde en deux camps qui paraissent irréconciliables. La montée des extrémismes, dans les gouvernements, dans les peuples, fait perdre tout discernement face aux grands enjeux actuels.

Malgré tout je formule le vœu que 2024 soit pour notre commune une année heureuse et sereine, que cette année permette à Bellefontaine d'assurer son développement tout en préservant les atouts nécessaires et indispensables pour que ce village reste comme il a toujours été, garde son caractère rural, soucieux de son environnement et de son cadre de vie. Mais nous avons une obligation : celle de voter notre budget en équilibre, sans déficit... c'est à dire que les recettes et les dépenses doivent être évaluées de façon sincère, sans omission, majoration, ni minoration ; contrairement à ce que peut faire l'État. Je n'ai pas l'habitude de noircir la situation et encore moins de verser dans la démagogie, mais j'exprime, une nouvelle fois, ma profonde préoccupation car cette situation fragilise l'équilibre du budget communal, et le maintien d'une offre de services publics répondant aux attentes des habitants. C'est le bon fonctionnement même des services à la population qui est remis en cause ; des services publics qui s'adressent le plus souvent à ceux qui en ont le plus besoin.

Malgré toutes ces difficultés, nous avons toujours éviter de toucher à la fiscalité depuis 2014. Mais qui dit « investissement », dit projection sur l'avenir, la baisse des dotations de l'état, la hausse du coût de la vie, la complexité d'équilibrer le budget communal nous conduisent cette année à envisager une augmentation de la fiscalité locale, il est indispensable pour notre commune de coller à la réalité sous peine à terme de ne plus avoir aucune marche de manœuvre, nous devons continuer à nous battre tous ensemble pour la vie de notre village.

Avant de finir je vous livre une réflexion : Seule la persévérance vous permettra de surmonter les épreuves de la vie. Sans persévérance vous rencontrerez de nombreux échecs. Il est recommandé de ne pas essayer toujours la même approche, mais simplement de ne jamais abandonner les tentatives de trouver une solution. Chaque problème à sa solution et toute situation peut être améliorée tant que vous gardez l'esprit.

Sur ces derniers mots, je vous souhaite de nouveau une très bonne et heureuse année 2024.

Bien Amicalement

Jean-Noël DUCLOS Maire de Bellefontaine





#### **Concours de Belote (foyer rural)**





#### La chasse aux œufs







#### Fête communale















## Journée portugaise en partenariat avec le foyer rural





#### Halloween







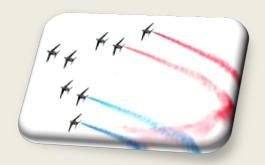








#### 3.Recrutement



Tu as entre 16 et 18 ans et tu désires devenir technicien de maintenance de l'armée de l'Air et de l'Espace : cette scolarité sous statut militaire, rémunérée dès la classe de 1ère, te permet d'intégrer l'école de formation des sous-officiers dès l'obtention de ton BAC.

L'École d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air et de l'Espace EETAAE débutera ses inscriptions à partir du lundi 05 février 2024 via le site internet démarches simplifiées.

https://eetaa722.fr/index.php/admission/

L'EETAAE de Saintes est un lycée militaire qui prépare à l'enseignement de la classe de 1ère à la terminale pour les cursus :

- Baccalauréat général avec les spécialités mathématiques, physique-chimie et sciences de l'ingénieur
- Baccalauréat technologique STI2D, option SIN
- Baccalauréat professionnel aéronautique, option systèmes
- Baccalauréat professionnel aéronautique, option avionique
- Baccalauréat professionnel CIEL (cybersécurité, informatique et réseaux, électronique).

#### REJOINDRE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE EN QUELQUES ÉTAPES

- 1. Je m'informe sur les métiers 2. Je candidate sur le métier de 3. Je passe les tests d'évaluation et tests de sélection mon choix au centre de sélection.
- 4. J'attends le retour de mon conseiller en recrutement.
- 5. Mon dossier est accepté
- 6. Je rejoins la communauté des Aviateurs.

VENEZ NOUS RENCONTRER AU CIRFA AIR DE PONTOISE Rue du Premier Dragon – 95300 PONTOISE 01 34 20 85 00 sur Rdv

